



Communiqué

Réouverture de l'accueil au public à partir du 11 mai

Poitiers, le 7 mai 2020

A partir du 11 mai, de nouvelles mesures organisationnelles vont être mises en œuvre au Département de la Vienne dans le cadre du déconfinement progressif.

A l'Hôtel du Département à Poitiers, et dans les antennes de Chauvigny, Châtelleraut, et Montmorillon, l'accueil physique du public va reprendre aux horaires habituels* avec des procédures garantissant les règles de sécurité pour tous : des solutions hydro-alcooliques et des masques seront mis à disposition des agents et du public accueilli. Des dispositifs spécifiques (écrans vitrés ou plexiglass) ont été installés pour maintenir les distances de sécurité.

Dans les Maisons Départementales des Solidarités et leurs antennes, ainsi qu'à la Direction Générale Adjointe des Solidarités à Beaulieu, l'accueil physique des usagers pourra être organisé suite à une prise de rendez-vous téléphonique préalable pour éviter la concentration d'un nombre important de personnes à un instant donné. En ce qui concerne la Protection Maternelle et Infantile, des rendez-vous pourront également être pris.

Maisons Départementales des Solidarités

Châtelleraut :

7 allée Victor Saint-Genis : 05 49 23 23 02

4 rue René Cassin : 05 49 21 38 51

Jaunay-Marigny : 05 49 00 43 49

Loudun : 05 49 98 10 83

Poitiers : 05 49 41 97 00

Chauvigny : 05 49 46 41 56

Montmorillon : 05 49 91 11 03

Fontaine Le comte : 05 49 00 51 30

Civray : 05 49 87 01 35

Aux Archives départementales, des dispositions sont actuellement prises en vue de la réouverture de la salle de lecture au public (la date sera communiquée ultérieurement).

Dans le respect de l'application du protocole sanitaire national, pour protéger la santé de tous et prévenir les risques de contagion, le télétravail reste au Département, pendant cette première phase du plan de déconfinement, privilégié autant que possible pour assurer la continuité du service au public.

**8h30/12h30- 13h30/17h30 (16h30 le vendredi)*